

**Dîner-Causerie virtuelle de l'AAADCQ**  
**Lundi, 5 avril 2021**  
**Midi-14h00**

L'AAADCQ vous invite à un dîner-causerie avec :

**Me Maître Florent Humetz**  
Avocat du Barreau de Paris (2008)  
exerçant en droit pénal

**Thèmes abordés :**

- Le système pénal français ;
- Le système carcéral français ;
- Les conditions de détention ;
- Les droits et recours des personnes incarcérées ;
- Les conséquences du contexte de pandémie sur la pratique et les conditions de détention des personnes incarcérées et autres.

Modératrice : Me Rita Magloé Francis

\* \*

\*

La formation aura lieu sur ZOOM :

<https://zoom.us/j/96583138482?pwd=TIV1UXJteWtkdkpPaDFwNmtxTTF2Zz09>

Le mot de passe est transmis aux personnes qui s'inscrivent.

**Heures de formation : 2h00**  
**PLACES LIMITÉES / RÉSERVEZ TÔT**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### Dîner-Causerie virtuelle de l'AAADCQ

Lundi, 5 avril 2021

Midi-14h00

#### FRAIS D'INSCRIPTION

Membre AAADCQ 2020 : 10 \$

Non-membre de l'AAADCQ : 25 \$

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Membre du Barreau du Québec, no. de membre: \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

**Merci de transmettre le formulaire par courriel à  
[rmf@bureauavocats.com](mailto:rmf@bureauavocats.com) pour obtenir le mot de passe de la  
conférence ZOOM.**

Paiement par virement INTERAC seulement à  
info@droitcarceralquebec.com

Réponse : LSCMLC

Veillez nous contacter pour toutes questions ou pour d'autres  
modes de paiement.

*Veillez prendre note que l'Association n'a pas demandé la vérification de l'admissibilité de cette formation auprès du Barreau du Québec, étant donné que l'activité proposée répond en tout point aux objectifs du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats. Le participant pourra l'inscrire à son dossier de formation continue pour une durée de deux (2) heures.*